

Bourseville Infos



Jun 2014

Edito :

Nos enfants sont au cœur de l'actualité communale en ce moment : L'achat d'un nouvel équipement informatique pour l'école, l'organisation des activités périscolaires pour la prochaine rentrée,... ont justifié l'organisation de réunions du Conseil Municipal plus tôt que prévu. Nous avons à cœur de donner aux enfants scolarisés à Bourseville et à leurs enseignants les meilleures conditions d'apprentissage et d'éveil, tout en ayant conscience que notre commune ne dispose pas des marges de manœuvre financières que peuvent avoir d'autres collectivités. Mais, même en le faisant étape par étape, nous veillerons à maintenir les moyens nécessaires pour permettre à nos enfants de réussir au mieux leur scolarité en maternelle et primaire à Bourseville.

Jean Michel Flachet

Au Sommaire

<i>Conseil Municipal : réunions des 10 et 20 Juin</i>	<i>page 2</i>
<i>Echo des Associations</i>	<i>page 4</i>
<i>Programme municipal : où en sommes nous ?</i>	<i>page 5</i>
<i>A vos agendas</i>	<i>page 5</i>
<i>Les Images du mois</i>	<i>page 6</i>
<i>« Ch' coin Picard »</i>	<i>page 6</i>

Merci aux personnes qui nous ont fait part de leur témoignage de satisfaction concernant le nouveau bulletin d'information. Afin de faire des économies, nous essaierons de regrouper les photos en dernière page, comme dans ce numéro, pour réduire le nombre de tirages en photocopies couleurs.

Conseil municipal du 10 juin 2014

Tous les membres étaient présents, à l'exception d'Isabelle Guillot, excusée. CR du 6 Mai adopté.

Matériel informatique pour les écoles

Jean Michel Flachet a informé le conseil de la possibilité d'obtenir une subvention de l'ordre de 50% sur l'enveloppe parlementaire du Sénateur Deneux, pour l'équipement de l'école en moyens informatiques. Le « TBI » (tableau blanc interactif) est un tableau qui permet d'afficher des données à partir d'un ordinateur et les enfants peuvent intervenir directement sur le tableau à travers des « crayons souris » ou de façon tactile. C'est un outil pédagogique moderne, dont certaines écoles environnantes sont déjà équipées. Un point a été fait à cette occasion avec les enseignants sur le type d'équipement informatique qui serait intéressant pour l'école. Il n'est pas certain que la subvention puisse être obtenue, dans la mesure où d'autres communes sollicitent également ces subventions.

Après discussion, le Conseil a adopté unanimement une proposition qui va dans le sens

- *de doter l'école d'un premier niveau d'équipement, même sans subvention*, afin que nos enfants et leurs enseignants puissent disposer des meilleurs outils et se familiariser avec des méthodes qu'ils retrouveront en 6^{ème}, quitte à procéder ensuite par étapes.
- *de faire, dans notre demande, trois devis différents, avec plus ou moins d'équipement*, et nous adapterons le niveau de notre équipement en fonction de la subvention :
 - 1^{er} devis : 1 « TBI » plus un ordinateur (environ 2700 euros) (qui sera mis en place, même sans subvention)*
 - 2^{ème} devis : 2 « TBI » plus 2 ordinateurs*
 - 3^{ème} devis : 1 TBI plus 4 ordinateurs dans une classe, les enfants pouvant, à la suggestion des enseignants, changer de classe pour l'utilisation de l'équipement.*

Organisation des activités péri -scolaires

Mme Roques a fait le point sur l'organisation des activités périscolaires à la rentrée :

L'idée de regrouper les activités sur un demi journée a été abandonnée, la CCVI proposant la mise à disposition sur la commune d'un animateur seulement sur une heure, les enseignants n'étant pas favorables à cette solution. Nous reviendrions donc au projet initial, et pour tenir compte des jours où existe le soutien scolaire (lundi-jeudi), les activités périscolaires seraient donc proposées : le mardi de 15h 45 à 17h15 et le vendredi de 15h45 à 17 h 15. Un créneau d'une heure et demie permettrait aux enfants d'avoir un quart d'heure de coupure après les cours avant d'entamer les activités sur une heure et quart, ce qui semble bien adapté. Jean Michel Flachet a indiqué que suite au premier questionnaire des parents, il y aurait potentiellement 45 enfants le mardi et 40 le vendredi. Compte tenu des normes d'encadrement des enfants, cela représenterait un besoin de 4 personnes le mardi et autant le vendredi. Le mardi, 2 enseignants seraient présents. Le vendredi, nous allons solliciter l'animateur CCVI. *Reste bien entendu un besoin, pouvant éventuellement être, au moins en partie, assuré par du bénévolat du côté des parents et/ou des associations.*

Au cours de la discussion, Messieurs Richard et Cantrelle ont souligné que le chiffre qui a été indiqué suite à l'enquête auprès des parents peut être très différent dans la réalité : tout dépendra du type d'activités proposées. Concernant le coût, une première approche donnerait 2500 euros pour un trimestre, à affiner bien entendu suivant les solutions retenues et le recours plus ou moins important au bénévolat. Mr Desprez a indiqué qu'il faudra faire le point sur les concours de l'Etat qui ont été annoncés, au moins pour les 2 premières années, pour avoir une idée de ce que le périscolaire va, au final, représenter comme dépenses supplémentaires pour une année pleine pour le budget de la commune.

Prochaine étape : approfondissement du dossier, et deuxième consultation des parents avec des informations plus précises sur les contenus et l'organisation.

(A noter que les horaires de garderie seront adaptés en fonction de la nouvelle organisation)

Tarifification A L S H (A L S H : *Activité de loisir sans Hébergement*, c'est à dire le Centre aéré)

Le centre aéré débutera le 7 Juillet, pour 4 semaines, Mme Fanny Testu assurant la direction.

Mme Roques a fait part du projet d'évolution des tarifs : le tarif actuel est de 11 euros par semaine. Pour les parents bénéficiaires d'une aide de la CAF (Caisse d'allocations Familiales), le coût est réduit de 1,40 euros par jour, ce qui ramène le tarif payé à 4 euros. Nos tarifs sont en dessous de ce qui se pratique dans la région, parfois jusqu'à 28 ou 30 euros.

A la suite de la discussion, le Conseil est d'accord unanimement pour relever légèrement les tarifs, le coût de fonctionnement du centre représentant un budget important pour une commune comme la nôtre. Le nouveau tarif est fixé à **15 euros la semaine**, ce qui reviendra, pour les bénéficiaires de l'aide de la CAF, à **8 euros la semaine**. Pour la sortie camping, la participation est rétablie et fixée à 5 euros. Mr Richard a évoqué la question des enfants extérieurs à la commune, pour lesquels on pourrait fixer un tarif plus élevé que celui des enfants de la commune, puisque le fonctionnement du centre est financé par les contribuables de Bourseville. A l'unanimité, le tarif est fixé dans ce cas à 20 euros la semaine, ce qui fera 13 euros pour les Bénéficiaires de la CAF. Suite à la discussion sur le sujet, sont considérés comme « extérieurs » les enfants non inscrits à l'école de Bourseville et dont les parents n'habitent pas Bourseville.

Délibération « Boucle équestre »

Le conseil a approuvé le passage sur la commune d'une « boucle équestre », faisant partie d'une série de circuits équestres prévus par l'Association Baie de Somme 3 vallées, dans la perspective du futur parc naturel.

Délibération indemnités Maire et Adjoint

A l'invitation du Maire, Mr Dumont donne lecture de la délibération proposée qui maintient les indemnités du Maire et des Adjoint au même niveau que précédemment : Maire 31% de l'indice 2015 (1054 euros) Adjoint : 40% de l'indemnité d'un maire d'une commune de 500 habitants (231 euros). Mr Desprez a rappelé que, comme par le passé, l'indemnité des 4 adjoints est réduite par rapport au barème officiel pour que la somme supportée par la commune corresponde approximativement à 3 adjoints et non 4.

Questions diverses

- Mr Flachet a informé le Conseil qu'une *maison médicale* était en projet au sein de la CCVI (Communauté de Communes du Vimeu Industriel), et que nous avons fait acte de candidature. *(Nous avons depuis, compte tenu du cahier des charges, retiré notre candidature initiale, mais l'important pour nous est d'être présents sur tous les dossiers susceptibles de faire venir de l'activité sur notre village)*

- Il a fait ensuite état d'une démarche du Maire de Friville Escarbotin auprès des ses collègues pour dénoncer la décision prise par le *S/ER* (Syndicat intercommunal pour l'énergie dans la région Nord Vimeu) de faire passer le tarif de la cotisation payée par les habitants de 1,73 euros par habitant à 4,73 euros par habitant, ce qui fait une augmentation de 256% !

Mr Flachet souscrit à cette démarche.

- Les commissions de la CCVI ont été mises en place. Nous siégeons dans deux commissions:
JM Flachet : Commission finances et Travaux. C Roques : Communication et Développement économique et touristique.

- Représentant au conseil Intercommunal de la Sécurité, de la Prévention et de la Délinquance : Mr Delbarre, candidat, a été désigné.

- *Aire de Camping cars* : C Delbarre a informé le Conseil que nous avons encaissé 550 euros en un mois, depuis la mise en place des nouvelles dispositions.

- Diverses interventions ont été faites (Mrs Dubuc, Cantrelle, Hedin,... pour signaler *des points concernant l'entretien*, (éclairage, fleurissement,) notés par C Delbarre, qui a par ailleurs annoncé la mise en place de bitume sur les stationnements détériorés rue d'Abbeville.

Conseil municipal du 20 Juin

Absents : D Dubuc et G Migeot, qui avait donné pouvoir à Mme Roques. CR du 10 juin adopté. Une courte réunion du conseil a eu lieu, conformément à la réglementation, pour désigner nos *représentants pour l'élection des sénateurs le 28 septembre prochain*. Ont été désignés titulaires : MM Flachet, Delbarre, Duret. (14 voix) Suppléant(e)s : Mmes Roques, Holleville, Lenfant. (14 voix) Autres sujets : Suite à l'intervention de Mme Holleville à la réunion précédente, il a été décidé de signer une convention avec la SPA pour le recueil des chiens errants. (Refuge d'Etalondes). Enfin, le conseil a donné son accord pour la demande de subvention pour les « TBI » (voir page 2) sur la base du 3eme devis. *(aux dernières informations, nous pourrions avoir la subvention. A suivre...)*

oooooooooooooooooooo

Echo des Associations

Le lundi 16 Juin à 18 heures, s'est tenue, à l'invitation de l'équipe municipale, *une réunion de responsables des Associations ayant leur siège social à Bourseville ou qui organisent des activités spécifiques sur la commune*. *Avaient répondu présent à cette réunion* : Mmes Cantrelle et Duverger (*Les Loupiots de Bourseville*), Mmes Simon et Castaneda (*Lire à Bourseville*), Mme Maquigny (*Notre Dame des Anges*), Mme Ducrocq (*Amis et Voisins de la Baie*) Mme Soudet (représentante des deux associations précédentes) Mme Rouèche (*Familles Rurales Bourseville et environs*), Mme Pagnen (*Jeunesse Sportive Bourseville*), Mme Cauchois (*Détente et plein air*)

- gym), Mr Samson(*Le Bel Age*), Mrs Bellevallée, Cléret , Duflos (*Jardins ouvriers*), Mrs Vallery et Holleville (*Amicale Sapeurs Pompiers*), Mrs Delbarre et Michaux (*Société de Chasse*) . Mr Mennessier (Le Souvenir Français), participait à la réunion. Mr Lecomte (Amicale des Anciens Combattants) était excusé. L'équipe municipale était composée du Maire et des Adjointes, et de M Duret, membre de la commission communication. Le but de cette réunion était de permettre une rencontre des Associations avec la nouvelle équipe municipale, de renforcer la connaissance des activités associatives en offrant notamment à chaque association de faire une courte présentation de ses activités dans un prochain numéro spécial de « Bourseville infos ».

Dans une ambiance conviviale, chacun a présenté brièvement son association et des premiers échanges ont permis de partager les projets et les préoccupations des uns et des autres. JM Flachet a rappelé son attachement à la vie associative et a remercié les membres présents pour leur action au service des Boursevillois dans de multiples domaines. Il a indiqué que la commune ferait le maximum pour développer la coopération avec les associations et la coopération entre les associations elles mêmes, et que chacun devait aussi avoir conscience que la situation des finances de la commune imposait une certaine discipline en matière budgétaire. Un pot de l'amitié a clôturé la réunion.

Présentation des Associations et de leurs activités dans un prochain numéro spécial de « Bourseville Infos »

oooooooooooooooooooo

Avis aux jardiniers ! L'Association Jardins Ouvriers de Bourseville fait savoir que des parcelles seront libres en Septembre 2014. Pour plus d'information, contacter le trésorier, Mr Cléret Alain, au 03 22 61 03 93.

oooooooooooooooooooo

Programme municipal, où en sommes nous ?

-La commission travaux a fait un état des lieux. Le plan de travail est en cours de finalisation. Il sera réalisé, chaque fois que possible, en coopération avec la CCVI. L'aménagement des parkings défectueux de la rue d'Abbeville est lancé et un plan de bordurage dans le village et à Martaigneville, par petites tranches , va être mis en place. Un point plus complet sur l'état des lieux et les réalisations sera fait à la rentrée.

- Les questions liées à l'animation du village ont été abordées lors de la réunion avec les Associations. A suivre...

oooooooooooooooooooo

A vos agendas

Fête du 14 juillet : 11 h 30 défilé 12 h apéritif repas Après midi Jeux...

Informations dans les boîtes aux lettres ! Fête locale : 17 et 18 Août !

Les images
du
mois



De haut en bas : Méchoui de l'Amicale des Sapeurs Pompiers du 8 juin, Remise des diplômes aux secouristes le 14 juin, Réunion des Responsables des Associations le 16 juin, Théâtre de l'école le 17 juin, Kermesse de l'école et remise des calculettes par le Maire aux CM2 le 20 juin, Fête de la Musique le 20 juin .

« Ch'coïn Picard »

E' n vl' a ti point qu' o sr' oèmes bientôt mériès avec l' région Champagne Ardennes ! In partant d' Borséville, fodrouo fouaire pu d' chon chin tchilomètes pour vir leu' t bout d' no région ! Et pi no Vimeu din tout eu: y n' va ti point s' rtroueu comme « in coutieu sans manche qu' il o perdu s' n' aleumelle » !
Voilà que nous serions bientôt mariés avec la région Champagne Ardennes ! En partant de Bourseville, il faudrait faire plus de 500 km pour voir l'autre extrémité de notre région ! Et notre Vimeu dans tout cela ? Ne va t il pas se retrouver comme « un couteau sans manche qui a perdu sa lame » (dicton picard , que l' on pourrait traduire ici par perdu, désorienté, inutile...)

*Bourseville Infos est réalisé par la commission Communication : JM Flachet, M Desprez,
C Roques, C Delbarre, G Holleville, F Duret, D Dubuc.*